

2024



Charte bocagère Projets exprimés

Communauté de communes de la
Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé
(4CPS)

Projets de territoire autour des haies

Lors des permanences du 20 au 23 novembre 2023, la Conférence des maires du 12 janvier 2024, et les réunions de restitution du 22 et 25 janvier 2024, les acteurs du territoire, ont pu exprimer leurs idées de projets de territoire autour des haies. Ces idées ont été soumises aux élus lors de la Conférence des maires du 23 février 2024.

1. Former les collectivités, les particuliers, les agriculteurs

Les aprioris et les tensions gravitant autour des haies semblent provenir des pertes de connaissances et de compétences relatives au bocage. Toutes les parties prenantes ont besoin de se former sur la reconnaissance des arbres, leur gestion, leur valorisation. C'est un fondamental à tout projet territorial concernant les haies. Ces formations pourraient s'effectuer sous différentes formes : démonstrations, chantiers collectifs, randonnées pédagogiques, etc.

2. Valoriser les haies

Des haies valorisées seront mieux gérées, car les agriculteurs, qui sont les gestionnaires majoritaires du bocage, pourront identifier cette gestion comme un atelier de production à part entière.

2.1. Ressources des haies

Les haies procurent, notamment, du bois sous différentes formes : bois bûche, copeaux de bois, Bois Raméal Fragmenté (BRF), et plus rarement bois d'œuvre. Cette ressource est renouvelable, surtout si elle est gérée durablement.

Une filière de copeaux de bois est existante sur le territoire, mais encore fragile. Chaque acteur à son rôle à jouer pour la consolider.

- Les élus peuvent soutenir l'installation de chaudières bois et requérir du bois bocager local dans les appels d'offre.
- Les citoyens peuvent acheter du bois bûche local ou des copeaux.
- Les agriculteurs peuvent gérer durablement leurs haies et produire du bois.
- Enfin, les professionnels de la filière peuvent accompagner techniquement cette dynamique.

2.2. Services rendus par les haies

Les haies sont multifonctionnelles. Elles stockent du carbone, créent un micro-climat et des micro-cycles de l'eau, abritent et nourrissent la biodiversité, et, participent à la gestion de la quantité et de la qualité des eaux.

Ainsi, les agriculteurs peuvent vendre les services rendus par la gestion durable de leurs haies. Ce sont des Paiements pour Services Environnementaux. Soit un cahier des charges sur mesure est créé avec les agriculteurs d'un territoire, soit une méthodologie existante est utilisée (ex : Carbocage).

2.3. Broyage des branches facilitée par la 4CPS

Le brûlage des branches par des agriculteurs existe encore sur le territoire. De plus, des particuliers, qui ont l'interdiction de brûler leurs biodéchets, peinent à gérer les branches issues de l'entretien courant de leurs haies. Des alternatives au brûlage sont décrites dans la Charte bocagère, telles que le broyage des branches.

La 4CPS pourrait faciliter le broyage des branches valorisables (création de copeaux) et non valorisables (pour compostage). En effet, la mise-à-disposition de broyeurs à proximité des lieux de taille pourrait être envisagé.

Les participants ont également exprimé qu'une aide financière pour la mise-en-place de solutions alternatives au brûlage serait pertinente.

3. Organiser une aide citoyenne pour aider les gestionnaires de haies

Des citoyens pourraient aider localement à effectuer des opérations de gestion sur des haies. Cela concernerait principalement la création de haies et la gestion des jeunes haies (taille de formation, désherbage, arrosage). Les élus de la 4CPS, et tout citoyen qui le souhaite, pourraient soutenir, voire participer, à la création de tels collectifs.

4. Approfondir collectivement la problématique de cohabitation entre la Fibre et les haies

La cohabitation entre la Fibre et les haies est difficile du fait de la fragilité de ce fil aérien et du coût associé à sa détérioration. Cette problématique est partagée entre tous les gestionnaires de haies. Elle nécessiterait un travail collectif pour trouver des solutions acceptables pour tous.

5. Améliorer la communication avec les gestionnaires de réseaux aériens pour une gestion des haies concertée

L'impact des gestionnaires de réseaux aériens sur certaines haies n'est pas toujours bien vécu par les propriétaires et les gestionnaires de ces haies. Nouer des relations avec ces entreprises (ex : RTE, Enedis, etc.), pourrait permettre d'organiser des opérations concertées sur les haies concernées, afin qu'elles soient, elles aussi gérées durablement.

6. Créer un observatoire des haies alimenté par des contributions volontaires

Les gestionnaires de haies pourraient être invités à contribuer volontairement à un Observatoire des haies. Des données relatives aux créations de haies, et aux déplacements de haies, pourraient alors être recueillies. Cet Observatoire participerait à l'amélioration continue des connaissances sur le bocage territorial.

7. Augmenter le stockage carbone du territoire

La gestion durable des haies contribue à l'augmentation du stockage carbone du territoire. Les élus ont souhaité, lors de la 1^{ère} Conférence des Maires (12/01/2024), rappeler l'importance des haies dans l'atténuation du changement climatique. En complément, les haies permettent une meilleure adaptation au changement climatique et offrent de nombreux co-bénéfices.